



Reflets

d'Ayguemorte les Graves





Philippe Danné



JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE D'AYGUEMORTE LES GRAVES

Directeur de la publication : Philippe Danné

Rédaction :

Commission information et les associations

Coordination : Martine Talabot

Crédit photos :

M. Talabot, E. Louvet,
C. Sanchez, J. de Miranda.

Crédit photos illustrations (Fotolia.com) :

Nitesh Kesarwani, Daboost,
Yuriya, Christopher Dodge

Conception et impression :

Imprimerie Au fil des pages à Saint-Selve

Dépôt légal : 37/01

Trimestriel, n° 117 - Mai 2015

Tirage : 550 exemplaires

Illustrations non contractuelles

Imprimé sur papier 100 % recyclé

Mairie d'Ayguemorte les Graves

20, avenue du Général de Gaulle

33640 AYGUEMORTE LES GRAVES

Téléphone : 05 56 67 10 15

Télécopie : 05 56 67 04 05

Courriel : mairie-ayguemortelesgraves@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Éditorial	2
Conseil municipal	3
Budget 2015	5
Vie du village	6
Vie associative	11
Informations diverses	12
Zoom Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ..	16

Lors de la cérémonie des vœux, j'ai eu l'occasion de rappeler les projets engagés notamment en matière d'éducation, jeunesse et citoyenneté, ceux liés à la vie associative, à la solidarité et au devoir de mémoire. Ces premiers mois de l'année, l'équipe municipale s'est aussi attachée à inscrire son action en continuité des projets engagés précédemment.

Le conseil municipal a engagé la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et sa mise en correspondance avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). La réunion de lancement de révision du PLU avec le bureau d'étude choisi (G2C) a eu lieu le 18 mars dernier. Nous souhaitons finaliser cette étude dans les deux années à venir. Cette révision du PLU devra permettre de fixer des axes de développement pour notre commune à l'horizon 2030 en termes de développement démographique, poursuite de l'aménagement du bourg, développement des services de proximité avec la concrétisation du projet de multiservices, développement économique notamment des 40 ha de la zone des Grands Pins — qui fera l'objet d'une orientation spécifique en lien avec la Communauté de communes de Montesquieu. Il s'agit d'un levier financier très important pour l'avenir de notre commune et le développement économique du canton.

Concernant l'éducation et la jeunesse, la commission scolaire finalise un Projet Éducatif Territorial (PEDT) destiné à consolider l'organisation des activités périscolaires. Ce document sera soumis, pour avis, à l'ensemble des partenaires éducatifs avant envoi à l'Académie. Il permet aussi le maintien de l'aide de l'État dans le cadre du fonds de soutien aux collectivités.

Les budgets 2015 — *fonctionnement, investissement, caisse des écoles, Centre Communal d'Action Sociale et communal* — ont été préparés et débattus pour la première fois dans le cadre d'un débat spécifique d'orientation budgétaire. Le contexte budgétaire est particulièrement contraint compte tenu du désengagement de l'État en termes de dotations allouées aux collectivités territoriales. Par ailleurs, la commune doit faire face notamment à la charge des nouveaux rythmes scolaires et à l'augmentation de la masse salariale liée à leur mise en œuvre, tout en poursuivant les actions indispensables engagées.

Le conseil municipal, par une délibération du 10 avril, a voté, à l'unanimité, le budget communal intégrant une légère hausse du taux des trois taxes locales (+1 % par rapport à l'année précédente) permettant à la commune, dans le cadre d'une gestion prudente mais maîtrisée et de recherche de diminution des dépenses, de respecter les objectifs prévus. Je ne manquerai pas de vous tenir informés au fur et à mesure de leur avancement.

Les budgets de la Caisse des écoles et du CCAS ont également été votés à l'unanimité (cf. réalisation graphique pages suivantes).

Enfin, l'ensemble du conseil municipal, en partenariat avec les associations, prépare activement le marché nocturne qui se tiendra le vendredi 3 juillet en soirée et la fête locale, le week-end des 11, 12 et 13 septembre.

Je vous invite à venir nous y rejoindre pour partager ensemble ces moments festifs de rencontre et d'échange.

Le maire, Philippe Danné



Martine Guélard, médaillée du travail



Cérémonie des vœux 2015



Bernard Fath et le CMJ

Nous vous rappelons que l'intégralité des procès-verbaux des conseils municipaux est consultable sur le site : www.ayguemortelesgraves.fr

•] SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2014 [•

Création d'un Conseil municipal des jeunes : il sera composé de 8 élus (4 élèves de CM1 et 4 de CM2) dans les conditions définies par la charte rédigée à cet effet. Unanimité.

Projet multiservices – échange parcellaire avec soulte à la charge de la commune – Dans le cadre de la réalisation du lotissement « Domaine de la sablière », faisant suite à l'approbation de la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (conseil du 15/11/2012), la société Progefim, maître d'ouvrage du projet d'ensemble, s'est engagée à céder à la commune un macrolot viabilisé réservé à l'implantation d'un pôle multiservices d'une superficie de 2 122 m². Cette opération laisse à la charge de la commune une soulte de 174 000 €. Le conseil à l'unanimité émet un avis favorable.

Instauration d'un régime indemnitaire au bénéfice des agents communaux à compter du 1^{er} janvier 2015 : il sera déterminé par filière et par grade et tiendra compte de différents critères en lien avec l'activité professionnelle et la manière de servir.

Signature d'une convention avec la MSA pour le financement des camps d'été : cette convention définit les conditions et autres modalités de versement de la subvention (500 €). Unanimité.

Modification des conventions de compte et de prêt : avis unanime sur les modifications proposées par l'organisme bancaire (délai de préavis de 5 jours en cas de remboursement anticipé et absence de novation de l'avenant à la convention).

Motion de soutien à l'association des maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État : 11 milliards d'euros jusqu'en 2017 soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014/2017. Le vote de cette motion est adopté à l'unanimité pour un réexamen du plan de reconduction des dotations de l'État, l'arrêt des transferts de charges et de mesures normatives, sources d'inflation de la dépense et demande d'une réunion de l'instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

Plan Communal de Sauvegarde : en cours de révision à la suite du renouvellement du Conseil municipal.

Questions diverses : À la demande de nombreux Ayguemortais, la commune avait sollicité sa desserte par le réseau Transgironde. Le Conseil général de la Gironde au vu des contraintes financières qui résulteraient de l'allongement du tracé n'a pas été en mesure de répondre favorablement à cette demande.

•] SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2014 [•

LVG - Enquête publique : le conseil à l'unanimité autorise M. le maire à signer l'avis s'opposant à la réalisation de cette infrastructure ferroviaire considérant les impacts écologiques, hydrauliques, paysagés et économiques supérieurs au bénéfice de cette infrastructure, et à la rentabilité économique remise en cause par la Cour des comptes dans son avis du 26 octobre 2014 que les élus du territoire dénonçaient déjà en 2005 lors de l'annonce du projet. Cet avis sera envoyé à la Préfecture de la Gironde.

Aire d'accueil des gens du voyage : après avoir pris connaissance de l'état d'avancement du dossier exposé par M. le maire, le conseil, à l'unanimité, décide d'émettre un avis défavorable au projet de création d'une aire d'accueil des gens du voyage sur la commune d'Ayguemorte les Graves.

Extension de l'aire de co-voiturage (route de Thion et de la Forêt) : considérant la fréquentation très importante de cette aire depuis sa mise en service, le Conseil général propose une extension. Unanimité.

Signature d'une convention pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelevé en hauteur : dans le cadre de l'amélioration de la qualité de la facturation et la satisfaction des clients par la mise en place d'une facturation systématique sur index réel et du développement de la maîtrise d'énergie par la mise à disposition plus fréquente de données de consommation, GRDF propose l'installation de compteurs évolués, appelés GAZPAR, qui nécessite de poser des concentrateurs sur les points hauts de la commune dans le cadre d'une convention bipartite. M. le maire, à la majorité, est autorisé à signer cette convention.

•] SÉANCE DU 13 JANVIER 2015 [•

Désignation des membres de la commission d'aménagement foncier : un avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie et inséré dans la presse. 9 candidats ont fait acte de candidature. 5 propriétaires de biens fonciers non bâtis (2 titulaires et 3 suppléants) et 4 propriétaires forestiers (2 titulaires et 2 suppléants) appelés à siéger au sein de la commission intercommunale d'aménagement foncier ont été élus, à bulletin secret, ainsi qu'un élu (Didier Rouby) en qualité de titulaire et 2 élus (Martine Talabot et Fabienne Fabrikezis en qualité de suppléantes).

Projet de restructuration du secrétariat de mairie : l'objectif est de mieux différencier la fonction « accueil » de la fonction « secrétariat » et d'améliorer les conditions de travail des personnels et l'accueil du public. Montant prévisionnel : 43 000 €/IHT sachant que le projet est éligible à la dotation d'équipement des territoires ruraux (35 %). Unanimité pour le plan de financement proposé.

CONSEIL MUNICIPAL

Signature d'une convention relative à l'implantation d'abribus avec le Conseil Général de la Gironde : il s'agit d'installer un nouvel abribus sur la RD 214 près de l'église. Le Conseil général prend 90 % de la dépense à sa charge, les 10 % restants soit 400 €, sont à la charge de la commune. Avis favorable pour la signature de cette convention entérinant les modalités pratiques, financières et juridiques de l'opération.

Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique : dans le cadre de la mutualisation permettant d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et incidemment d'obtenir de meilleurs prix et considérant que le SDEEG sera le coordonnateur du groupement, le conseil émet un avis favorable, à l'unanimité, à la signature de cette convention.



RECENSEMENT MILITAIRE

En application au décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, les jeunes filles et jeunes gens sont dans l'obligation de se faire recenser en mairie dans les trois mois qui suivent la date anniversaire de leurs 16 ans.

PIÈCES À FOURNIR
 Carte nationale d'identité
 Livret de famille
 Justificatif de domicile

HORAIRE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

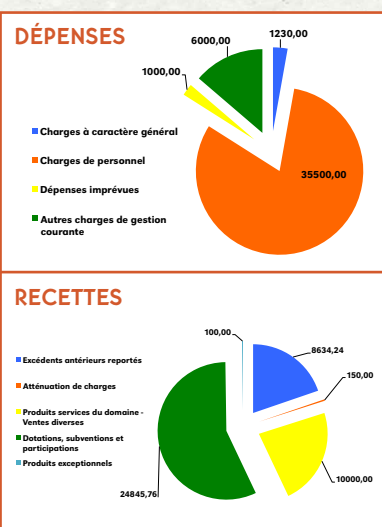
	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h15 à 16h30
Mardi	9h15 à 12h	14h15 à 18h30
Mercredi	Fermé	14h15 à 16h30
Jeudi	9h15 à 12h	14h15 à 18h30
Vendredi	Fermé	14h15 à 17h

BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Section de fonctionnement

Voté à l'unanimité le 8 avril 2015

Chap.	Désignation	Dépenses	Recettes
011	Charges à caractère général	1 230,00 €	
012	Charges de personnel	35 500,00 €	
022	Dépenses imprévues	1 000,00 €	
65	Autres charges de gestion courante	6 000,00 €	
002	Excédents antérieurs reportés		8 634,24 €
013	Atténuation de charges		150,00 €
70	Produits des services du domaine et ventes diverses ...		10 000,00 €
74	Dotations, subventions et participations		24 845,76 €
77	Produits exceptionnels		100,00 €
Total		43 730,00 €	43 730,06 €

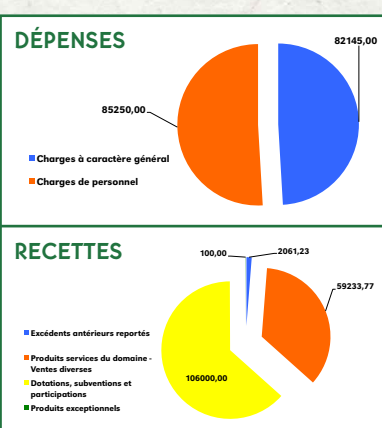


BUDGET DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Section de fonctionnement

Voté à l'unanimité le 2 avril 2015

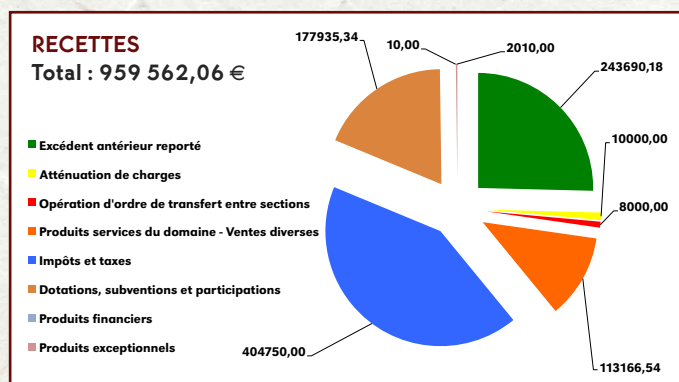
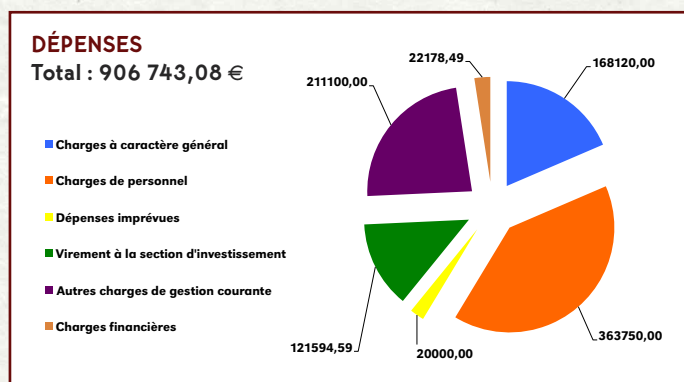
Chap.	Désignation	Dépenses	Recettes
011	Charges à caractère général	82 145,00 €	
012	Charges de personnel	85 250,00 €	
002	Excédents antérieurs reportés		2 061,23 €
70	Produits des services du domaine et ventes diverses ...		59 233,77 €
74	Dotations, subventions et participations		106 000,00 €
77	Produits exceptionnels		100,00 €
Total		167 395,00 €	167 395,00 €



Section de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Dépenses	Recettes
011	Charges à caractère général	168 120,00 €	
012	Charges de personnel	363 750,00 €	
022	Dépenses imprévues	20 000,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	121 594,59 €	
65	Autres charges de gestion courante	211 100,00 €	
66	Charges financières	22 178,49 €	
002	Excédents antérieurs reportés		243 690,18 €
013	Atténuation de charges		10 000,00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections		8 000,00 €
70	Produits des services du domaine et ventes diverses		113 166,54 €
73	Impôts et taxes		404 750,00 €
74	Dotations, subventions et participations		177 935,34 €
76	Produits financiers		10,00 €
77	Produits exceptionnels		2 010,00 €
Total		906 743,08 €	959 562,06 €

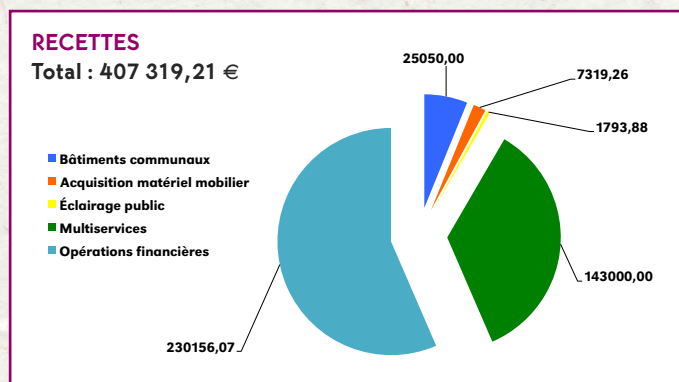
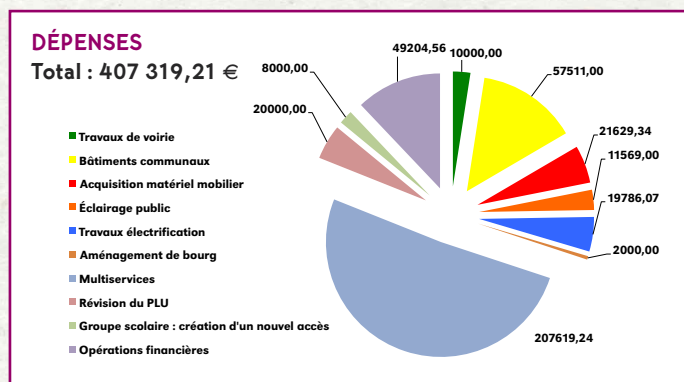
Après débat, le budget de fonctionnement est adopté à l'unanimité.



Section d'investissement

Opération	Désignation	Dépenses*	Recettes*
26	Travaux de voirie	10 000,00 €	
30	Bâtiments communaux	57 511,00 €	25 050,00 €
31	Acquisition matériel mobilier	21 629,34 €	7 319,26 €
32	Éclairage public	11 569,00 €	1 793,88 €
33	Travaux électrification	19 786,07 €	
38	Aménagement de bourg	2 000,00 €	
39	Multiservices	207 619,24 €	143 000,00 €
44	Révision du PLU	20 000,00 €	
46	Groupe scolaire : création d'un nouvel accès	8 000,00 €	
OPFI	Opérations financières	49 204,56 €	230 156,07 €
Total		407 319,21 €	407 319,21 €

Après débat, le budget d'investissement est adopté à l'unanimité.



* Montant total du proposé et des restes à réaliser.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Beaucoup de monde pour cette cérémonie du souvenir dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale, particulièrement émouvante, en présence de nombreux élus et de Bernard Fath, conseiller général du canton de La Brède.

À l'initiative de la municipalité et grâce à l'implication de leurs enseignantes, les élèves de CM1 et CM2 de l'école Aygue-Marine ont grandement participé à la réussite de cette manifestation. En effet, après la lecture des messages par M. Mallet, président de l'association des Anciens combattants et de Philippe Danné, maire de la commune, huit élèves ont lu poèmes et lettres de poilus ainsi que leur propre lettre qu'ils avaient eux-mêmes rédigée en se positionnant comme des enfants dont le père était parti « faire la guerre ».

Philippe Danné, en fin de manifestation a souhaité délivrer un message de paix et a rappelé l'importance du respect de ce devoir de reconnaissance afin de le transmettre, dans un esprit de réconciliation, aux jeunes générations qui demain seront notre mémoire.

Un pot de l'amitié était offert à l'issue de la cérémonie dans la salle La Sablière où étaient affichées toutes les lettres écrites par les enfants ainsi qu'une carte de géographie faisant apparaître les différentes villes où étaient « tombés » les combattants d'Ayguemorte les Graves.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Portage des repas à domicile

Ce service existe depuis de nombreuses années sur notre commune. Il est destiné aux personnes âgées et/ou handicapées ou toute personne présentant une incapacité temporaire (exemple : sortie d'hospitalisation) qui ne peuvent de ce fait se déplacer et accomplir certaines activités de la vie quotidienne (entretien de la maison d'habitation, aide à la préparation des repas, courses, accompagnement pour des démarches administratives...).

Les repas sont préparés par la cuisine municipale de Beautiran et les tarifs depuis janvier 2013 sont les suivants :
Revenu brut global annuel (hors abattement spécial)
≤ 14 400 € : 4,50 € par repas
14 400 € et ≥ 19 200 € : 5,80 € par repas
et supérieur à 19 200 € : 6,80 € par repas.

Afin d'obtenir le meilleur tarif, la feuille d'imposition de l'année N-1 devra être produite chaque année par les bénéficiaires. À défaut, le tarif le plus élevé sera appliqué.

N'hésitez à vous renseigner auprès du secrétariat de mairie (05 56 67 10 15).

•] VIE DU VILLAGE [•

REPAS DES AÎNÉS

En ce 2^e dimanche de février, comme le veut la tradition, le Conseil municipal et le Centre communal d'action sociale (CCAS) ont fêté les « 62 ans et plus » de la commune.

Près de 100 convives ont répondu à l'invitation à participer au repas et à l'après-midi dansante organisés par le CCAS. Ils ont été reçus par Philippe Danné, premier magistrat de la commune, accompagné de membres du Conseil municipal et du CCAS.



Après quelques mots de bienvenue, M. le Maire a remercié les Aînés de leur présence « mémoire vivante de notre village » et a souligné son attachement à ce moment annuel d'échanges et de partage.

La fête fût bonne et l'ambiance toujours aussi conviviale.



AGENDA DES MANIFESTATIONS ET SORTIES SCOLAIRES

2014

17 octobre : journée du goût dans toutes les classes sur le thème des « Recettes du Monde ».

12 décembre : spectacle de magie, chants devant les parents (salle la Sablière).

18 décembre : sortie des CP et CE1 à l'Opéra de Bordeaux pour assister au ballet « Casse-noisette ».

2015

6 février : exposition d'arts plastiques sur le thème des « Contes ».

5 mars : sortie des CE2/CM1/CM2 à l'Opéra de Bordeaux pour le concert « Petite musique de nuit ».

17 mars : Carnaval sur le thème des « Contes ».

19 mai : sortie des maternelles au Fémina pour écouter « Pierre et le Loup ».

26 juin : kermesse de l'école (salle La Sablière).

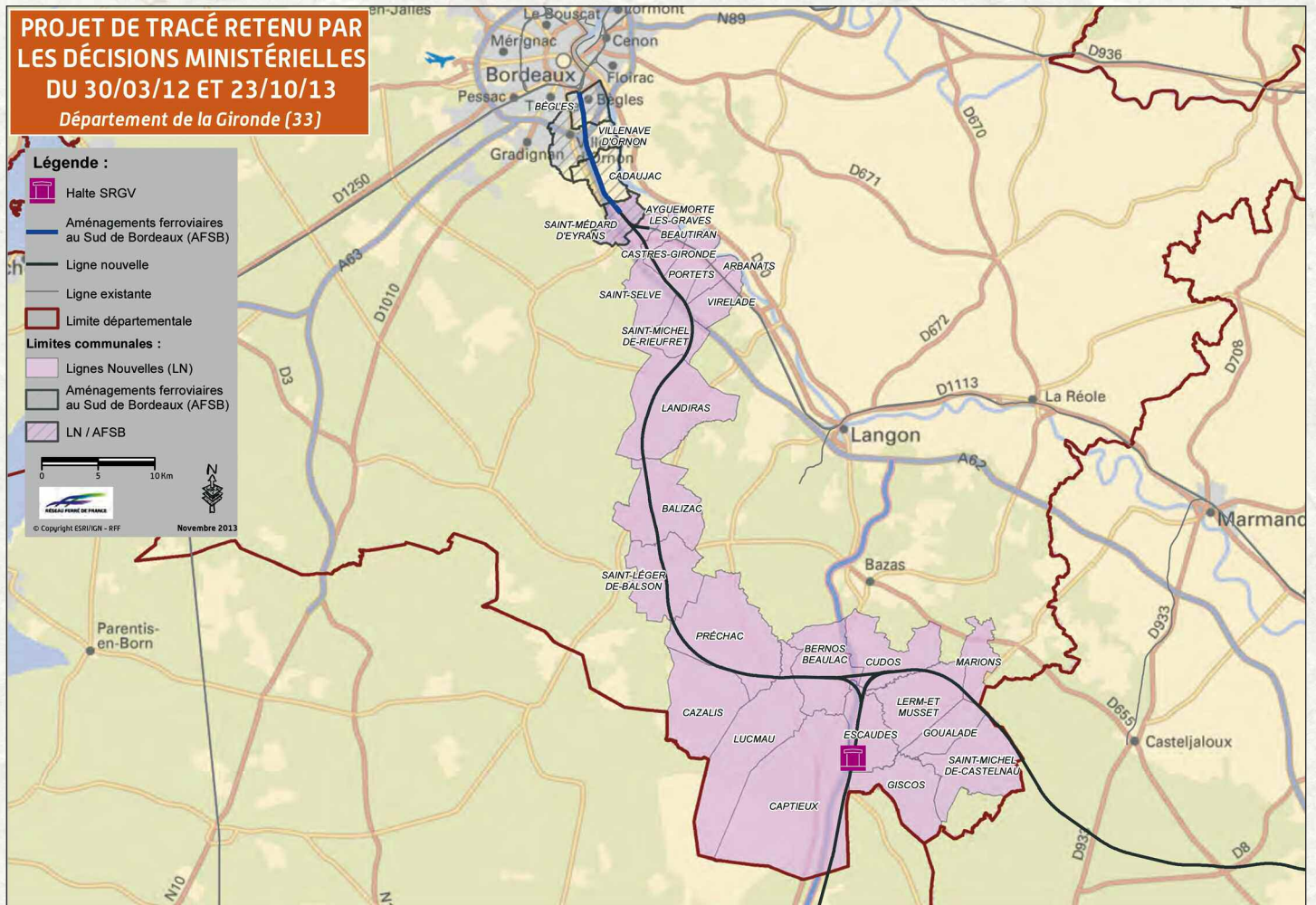


INFOS LGV : Lignes Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax

Le 30 mars dernier, la Commission d'enquête publique a émis un avis défavorable sur la déclaration d'utilité publique et un avis favorable avec réserves sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes et intercommunalités.

Le gouvernement devrait se prononcer sur ce projet et rendre une décision dans le courant de l'été.

À suivre donc...



GOÛTER DE NOËL

Fidèle à la tradition, la municipalité a offert le goûter de Noël à tous les enfants de l'école « Aygue-Marine ». Mais une fois n'est pas coutume, les enfants de la maternelle ont dégusté viennoiseries, clémentines et chocolat dans la salle de motricité, alors que les grands des classes élémentaires ont pris leur goûter à l'extérieur, sous le préau de l'école. Cette nouvelle formule a conquis enseignants et élèves.

La municipalité n'a pas oublié d'inviter le père Noël qui a offert aux enfants des livres commandés par l'association des parents d'élèves (APEAM).

PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération du 10 avril 2015, le Conseil municipal a complété la délibération du 5 décembre 2013 prescrivant la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal.

Cette délibération rappelle les objectifs assignés à la révision et complète les modalités de concertation retenues, conformément à l'article L.300-2 du code de l'urbanisme consultable en mairie.

La réunion de lancement de la révision du PLU avec la société G2C s'est tenue le 18 mars dernier.



*Aire de covoiturage :
route de Thion
et de la Forêt
(extension en cours
de réalisation).*



*Nouvel abribus
près de l'église.*



*Sécurisation
du parking
de l'école.
Création
d'un passage
pour les piétons.*



*Emplacement du futur lotissement
« Domaine de la Sablière »
et du pôle multiservices.*





MARCHÉ FERMIER

Ce 4^e marché fermier organisé par la municipalité le samedi 28 février dernier n'a rien à envier aux éditions précédentes !

Toujours beaucoup de monde (et pas mal de « nouveaux » acheteurs cette année) tout au long de la journée pour venir s'approvisionner auprès de la dizaine d'éleveurs, producteurs fidèles, connus et reconnus pour l'excellence de leurs produits du terroir.

Le plus de cette journée, est peut-être aussi, le déjeuner très convivial pris en commun où tous ont pu déguster et échanger sur leurs produits respectifs, avec cette année un « maître chef » de choix qui s'est livré à des grillades de magrets de canard : notre ancien maire, Jean-Paul Sourrouille qui a été à l'initiative de la 1^{re} édition de ce marché fermier.

Ils sont tous d'accord pour revenir l'année prochaine !



Manifestation organisée
par la mairie
d'Ayguemorte les Graves



•] VIE DU VILLAGE [• —



ÉLECTIONS

Élections régionales

Elles auront lieu les dimanches **6 et 13 décembre 2015**. Ce seront les premières élections régionales organisées dans le cadre du nouveau découpage des régions françaises (13 au lieu de 22). Retenez d'ores et déjà ces deux dates. Des informations complémentaires vous seront données dans le Flash Info du mois de décembre 2015.

Suite élections départementales

Message de nos conseillers départementaux du canton de La Brède :
« Bernard Fath et Corinne Martinez remercient fort chaleureusement celles et ceux qui leur ont permis d'obtenir l'excellent score de 62,93 % lors des dernières élections départementales sur la commune d'Ayguemorte les Graves. Grâce à la confiance que vous leur avez accordée, ils vous renouvellent leur engagement à mettre en œuvre toute leur énergie et leurs compétences pour doter les habitants des meilleurs équipements, améliorer la vie quotidienne et mener à bien leurs projets pour un canton de La Brède toujours plus solidaire, dynamique et durable. »

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BARRERE Anaëlle née le 31 octobre 2014

IZQUIERDO Lyah née le 7 novembre 2014

GOUYOU Jules né le 3 décembre 2014

GUILLOT Jade née le 5 décembre 2014

SEYRAC Maëlie née le 23 décembre 2014

GIRARDEAU Maxime né le 29 décembre 2014

OSTERMANN Léana née le 29 décembre 2014

MARIAGES

THOMAS Philippe et **LABARDE Nathalie**

mariés le 11 avril 2015

DÉCÈS

DE MIRANDA José décédé le 4 mars 2015

•] VIE ASSOCIATIVE [• —

LOTO ET CARNAVAL DE L'ÉCOLE

L'association des parents d'élèves a organisé un loto mois de février afin d'aider au financement des autobus pour les sorties de fin d'année des élèves. Ce fut un moment très agréable partagé par des parents motivés pour le bien-être de leurs enfants.

Au mois de mars, la création du char pour le carnaval fut aussi une tranche de partie de plaisir avec plusieurs parents investis ; les dessins des enfants avaient pris une bonne place et entouraient le char.

La présidente



•] INFORMATIONS DIVERSES [•



Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



Brigade de Castres-Gironde



Pensez à verrouiller vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail (même si vous êtes dans votre habitation)



Placez en lieu sûr et éloignés des accès vos bijoux, appareils numériques, moyens de paiement, clés de voitures... Il est conseillé de pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.



Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.



En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée.

Signalez votre départ à la gendarmerie : dans le cadre de l'OPERATION TRANQUILLITE VACANCES, des patrouilles seront organisées pour surveiller gratuitement votre domicile.



Vous remarquez un fait suspect, vous avez un doute ou une urgence, appelez le 17.



PROTEGEZ VOS VEHICULES Automobiles & 2 roues

- Fermez les vitres de votre véhicule. Verrouillez systématiquement les portières, hayon, coffre même pour une courte absence. Ne jamais laisser les clés sur le contact et mais au contraire bloquez la direction.
- Ne laissez aucun objet ou documents de valeur visibles dans l'habitacle ou la boîte à gants de votre véhicule (autoradio, caméscope, appareil photo, support GPS, sacoche, ordinateur portable, chéquier, carte bancaire, pièces d'identité ...).
- Ne pas garer, si possible, votre véhicule dans les endroits isolés ou obscurs

LA GENDARMERIE PARTOUT ET EN PERMAMENCE AVEC VOUS

facebook

Page de la gendarmerie de la gironde – conseils de prévention et informations
<https://www.facebook.com/gendarmerie.de.la.Gironde>



STOP Cambrjolages – application gratuite pour smartphone android ou apple.



Site internet de la gendarmerie de la Gironde
Pour retrouver des objets volés.
<http://www.mes-objets-voles.fr/>



Brigade de Castres-Gironde ☎ 05.56.67.70.90
✉ bta.castres-gironde@gendarmerie.interieur.gouv.fr
En cas d'urgence, composez le 17

INFORMATIONS DIVERSES

DU CÔTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS ET DES ENCOMBRANTS PLANNING 2015



DÉCHETS VERTS

BEAUTIRAN
CASTRES-GIRONDE
AYGUEMORTE-LES-GRAVES
ISLE SAINT-GEORGES
SAINT-MÉDARD-D'EYRANS

- 07 avril
- 05 mai
- 09 juin
- 08 septembre
- 06 octobre
- 03 novembre

LÉOGNAN

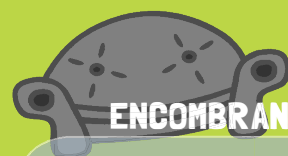
- 14 avril
- 12 mai
- 16 juin
- 15 septembre
- 13 octobre
- 10 novembre

CABANAC-ET-VILLAGRAINS
SAINT-MORILLON
SAINT-SELVE
SAUCATS

- 21 avril
- 19 mai
- 23 juin
- 22 septembre
- 20 octobre
- 17 novembre

CADAUJAC
LA BRÈDE
MARTILLAC

- 28 avril
- 26 mai
- 30 juin
- 29 septembre
- 27 octobre
- 24 novembre



ENCOMBRANTS

BEAUTIRAN
CASTRES-GIRONDE

- 05 février
- 04 juin
- 08 octobre

AYGUEMORTE-LES-GRAVES
ISLE SAINT-GEORGES
SAINT-MÉDARD-D'EYRANS

- 12 février
- 11 juin
- 15 octobre

LÉOGNAN

- 19 février
- 18 juin
- 22 octobre

CABANAC-ET-VILLAGRAINS
SAINT-MORILLON
SAINT-SELVE

- 02 avril
- 06 août
- 03 décembre

CADAUJAC

- 09 avril
- 13 août
- 10 décembre

LA BRÈDE
MARTILLAC
SAUCATS

- 16 avril
- 20 août
- 17 décembre

INSCRIPTION AU : **0 805 020 002**

encombrants.montesquieu@groupenicollin.com

dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com

VOUS AVEZ UN DOUTE OU UNE QUESTION ?

N'hésitez pas à contacter le **service environnement**
05 57 96 01 22 ou 05 57 96 01 24
conseiller-du-tri@cc-montesquieu.fr



Retrouvez toutes les informations sur
www.cc-montesquieu.fr

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS ET DES ENCOMBRANTS CONSIGNES

1. INSCRIPTION OBLIGATOIRE

jusqu'à 16h la veille de la collecte

- Par téléphone :

0 805 020 002

- Par mail :

encombrants.montesquieu@groupenicollin.com

dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com

2. RESPECTER LES CONSIGNES

ENCOMBRANTS

Seulement la **litterie** (matelas, canapé...) et le **meuble** (armoire...) dans la limite de **3m³** par foyer.

Ne sont pas ramassés :



- > Appareils électrique et électronique
- > Gravats, déblais et débris issus des travaux de particuliers et des entreprises,
- > Déchets fermentescibles (déchets ménagers, branchages ...)
- > Déchets ménagers spéciaux (peinture, huile de vidange, piles, batteries ...)
- > Encombrants des professionnels artisans et commerçants, PME ...
- > Pneumatiques,
- > Cuves à fuel,
- > Tôles et tout matériaux contenant de l'amiante,
- > Encombrants ne pouvant être portés par deux personnes (chauffe-eau, baignoire en fonte ...)
- > Éléments en faïence (sanitaire, évier ...)

DÉCHETS VERTS

Pour être collectés, les déchets verts ne doivent pas excéder **1m³** par foyer. La tonte et les feuillages seront présentés en **sacs ouverts** et identifiables ou en **poubelle**, sans mélange avec d'autres matériaux. Les branchages d'une longueur maximale de **1m50** devront être présentés en **fagots liés**. Les troncs d'arbres ne doivent pas dépasser **10cm** de diamètre.

3. SORTIR impérativement vos encombrants et déchets verts sur votre trottoir, la veille au soir.



Déchèterie

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT LES APPORTER EN DÉCHÈTERIE

Lors de votre première visite, munissez vous d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Une carte d'accès vous sera alors établie et vous sera demandée par le gardien à chaque visite.

DÉCHÈTERIE DE MIGELANE

> à Léognan, route de Mont de Marsan, en direction de Saucats, au niveau de l'aérodrome.



DÉCHÈTERIE DE L'ARNAHURT

> à La Brède, au niveau de l'échangeur de La Prade (RN 113), derrière le Lidl.



Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 13h à 18h

Le samedi de 8h30 à 18h

Le dimanche de 8h30 à 13h

Attention, les deux déchèteries sont fermées les jours fériés.



•] ZOOM [•

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)



Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) vient d'être créé dans notre commune, sous l'impulsion de la nouvelle équipe municipale. Le Conseil municipal des jeunes constitue une instance consultative et de proposition. Ce dispositif est créé dans le but de permettre aux jeunes :

- d'être écoutés, consultés ;
- de réfléchir et de s'impliquer dans la vie de la commune ;
- de développer leur esprit d'initiative et leur sens des responsabilités en proposant leurs idées et en réalisant certains de leurs projets ;
- de développer leur sens critique en tirant un bilan des actions menées et évaluer les objectifs prédéfinis.

Les élèves de CM1/CM2 ont pris connaissance de ce nouveau projet avec le soutien pédagogique de leurs enseignantes. M. le Maire est passé dans les classes de cycle 3 pour expliquer le fonctionnement et le rôle des élus municipaux.

Après une campagne électorale, une profession de foi et des projets, 8 candidats ont été élus :

- | | |
|-------------------|---------------------|
| • Maxime Oriede | • Mathis Codognotto |
| • Emma Vaccari | • Arthur Oudeyer |
| • Mathilde Balade | • Julie Pinson |
| • Aléana Dipayen | • Hanaé Villiers |



Nos 8 jeunes élus sont conscients de leur rôle et de leur engagement : ils se sont exprimés lors de la cérémonie des vœux du maire au mois de janvier avec beaucoup de sincérité. Au cours de nos réunions régulières, nous leur avons donné la parole et à la question « pourquoi voulais-tu être élu ? », leurs réponses sont sans équivoque sur leur désir d'engagement et leur motivation :

- **Maxime** : « Je veux essayer de donner mon avis dans la commune et la représenter »
- **Aléana** : « Je souhaite représenter les jeunes, faire plus d'activités pour ne pas m'ennuyer »
- **Mathis** : « J'aimerais m'investir dans la commune et apporter mes idées au quotidien. »
- **Arthur** : « Je veux apporter mes idées et représenter les jeunes et leurs idées. »
- **Emma** : « Je voulais représenter les jeunes et être dans le Conseil municipal des jeunes. »
- **Hanaé** : « Je me suis présentée pour améliorer la commune et représenter les autres élèves. »
- **Julie** : « Je souhaite m'intégrer dans la vie de la commune. »

Le CMJ est une instance d'écoute et de discussion. Beaucoup d'idées surgissent pendant les réunions des groupes de travail qui ont été constitués :

- **Sport/Culture**
(accompagnement : Emmanuelle Louvet et Éric Joseph)
- **Environnement/Citoyenneté**
(accompagnement : Martine Talabot et Olinda Bernardes Ramos).

Des réunions plénières sont prévues régulièrement avec M. le Maire afin de faire le point sur les projets en cours.

Souhaitons à nos jeunes élus de réaliser leurs projets avec le soutien de la municipalité.

